

ont fait le discours d'État — les légistes, les juristes —, et comprendre quels intérêts génériques ils avaient par rapport aux autres et aussi quels intérêts spécifiques ils avaient en fonction de leur position dans l'espace de leurs luttes — par exemple, la noblesse de robe par rapport à la noblesse d'épée » (p. 277). Loin d'être le résultat d'un projet intentionnel, l'État est le produit des luttes entre agents pour accumuler différentes formes de capitaux. L'État est donc décrit et pensé comme un champ de luttes, relativement autonome, au sein duquel les agents qui s'y opposent ont un « intérêt » à sa production et sa reproduction. De ce fait, Pierre Bourdieu souligne la contribution des agents de l'État dans ce processus d'édification et de maintien de l'ordre étatique. Il pointe notamment le rôle des « intermédiaires » (juristes, intellectuels, etc.) qui, intéressés à la chose publique, ont participé à fabriquer l'État en le légitimant au yeux du plus grand nombre. En s'appuyant sur des travaux portant sur la France, la Grande-Bretagne ou le Japon, il montre d'ailleurs que la construction de l'État moderne doit moins à l'émergence de la bourgeoisie économique (il se démarque ici de l'approche marxiste) qu'à la naissance ou la reconversion de groupes sociaux (la noblesse de robe en France, les samouraïs au Japon) dont les intérêts ont partie liée avec ce processus. Ces entrepreneurs d'État ont la particularité de reconvertir, au cours de ce processus, différentes formes de capitaux en capital culturel lui-même reconvertible en capital symbolique. C'est l'accumulation de ce type de capital qui rend possible la légitimation et donc l'imposition de la forme étatique. Si Norbert Elias et Charles Tilly ont mis au jour le rôle des guerres comme moteur de la construction des États-nations, Pierre Bourdieu insiste quant à lui sur les luttes entre les différents producteurs de « culture nationale », soulignant au passage le rôle de l'École comme lieu d'inculcation du « nationalisme ».

Si la mise au jour de la dimension symbolique du pouvoir étatique est convaincante, on peut toutefois regretter que les notions de « pensée d'État » ou de « catégorie d'État » soient parfois utilisées de manière automatique sans que leur spécificité et leur délimitation ne soient précisées. Le monopole de la bureaucratie sur ce type de pouvoir n'est pas toujours complètement démontré : le champ intellectuel ou le champ économique ne participent-ils pas également à produire des structures mentales ? Les processus par lesquels la bureaucratie parvient à légitimer et inculquer ces visions des divisions sont peu développés et, plus généralement, la sociologie du travail des agents de l'État peu mobilisée. Cela peut conduire, dans certains cas, à une trop forte homogénéisation de l'État, laissant de côté les luttes et les différenciations sociales qu'elles sous-tendent au sein de l'État, alors même que ces pistes de recherche étaient très présentes dans les travaux de Pierre Bourdieu sur la construction du marché du logement ou sur la noblesse d'État. Néanmoins, cette entreprise de théorisation de l'État s'impose par l'ampleur et la densité de sa construction intellectuelle.

Etienne Penissat

*Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (CERAPS,
UMR 8026 CNRS & Lille 2), 1, place Déliot, BP 629, 59024 Lille cedex, France*
Adresse e-mail : etienne.penissat@univ-lille2.fr

Disponible sur Internet le 13 janvier 2014

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2013.12.011>

L'atelier de Marcel Mauss. Un anthropologue paradoxal, J.-F. Bert. CNRS éditions, Paris (2012). 370 pp.

On n'a jamais tout dit, tout écrit, tout analysé d'un auteur. Surtout lorsqu'il s'agit d'un auteur à l'« œuvre foisonnante », comme l'avance Jean-François Bert à propos de Marcel Mauss. Et

surtout lorsqu'on entreprend de quitter les chemins bien encombrés du commentaire des textes publiés ou ceux bien balisés de la biographie, pour effectuer « un examen des conditions du dire et du faire intellectuel dans un contexte historique donné » (p. 17). Il s'agit de repérer dans les détails du quotidien du savant, dans sa façon concrète de travailler, dans ses notes personnelles, ses brouillons, son courrier, ses archives, ses livres possédés, empruntés, annotés, bref dans tous les « lieux inédits du savoir », les éléments qui permettent de comprendre comment s'élabore une pensée et une production intellectuelles. Le texte en train de se faire éclairer au moins autant l'intention ou les non-dits du savant que le texte final. Et, surtout, cette focale permet de comprendre que les concepts ne sortent pas tout armés du cerveau du savant, qu'ils « ont une vie sociale, une vie faite de tours et de détours » (p. 13) et, selon J.-F. Bert, évite le piège de nombre de biographies, qui reconstruisent de façon linéaire un parcours intellectuel marqué en réalité par des doutes, des tâtonnements, des hasards, voire des errements. Cette approche, initiée par Christian Jacob dans le deuxième tome de ses *Lieux de savoir*¹, auquel l'auteur se réfère explicitement, est donc appliquée ici à Marcel Mauss et explique un titre qui pourrait apparaître énigmatique à première vue. Le résultat fournit des éclairages intéressants et féconds. Pourtant, il ne tient pas totalement la promesse avancée.

La biographie « absolument incontournable » (dixit J.-F. Bert) de Marcel Mauss par Marcel Fournier avait déjà insisté sur le caractère brouillon de l'anthropologue, menant dix chantiers à la fois, abandonnant sa thèse pour écrire dans *L'Humanité* ou différant un article promis pour *L'Année sociologique* au profit de lectures sans aucun rapport². J.-F. Bert semble donc aller dans le même sens lorsqu'il évoque « Cinquante années [d'écriture, de lecture, d'enseignement] à l'unité théorique et méthodologique problématique » et les « nombreux changements de perspective » que cela occasionna (p. 25). Cette dispersion apparente se marque très tôt puisque, lorsque Mauss était étudiant, il réalisa « plusieurs centaines de fiches de lecture, d'exercices répétés de rédaction » ou de notes sur des questions philosophiques ou sur « la photographie du mouvement, le problème de l'odorance, ou encore l'histoire du théâtre au Moyen-Âge » (p. 75). Papillonage ? Dispersion ? Pas du tout, nous explique J.-F. Bert, qui va jusqu'à écrire que Mauss était « amoureux du désordre » : c'est justement ce côté touche-à-tout, cette curiosité s'attachant à mille objets en apparence sans relation, « l'absence de systématisme doctrinale, la construction d'objets nouveaux, la fragmentation des savoirs et l'éclatement des sources » (p. 55), qui l'amèneront à sortir des sentiers battus et à bâtir des hypothèses fécondes. Vont dans ce sens aussi les témoignages que rapporte l'auteur. Celui d'André Leroi-Gourhan (« Homme d'une confusion géniale, il mélangeait un peu tout et il en sortait des choses inoubliables » (p. 162)) ou celui d'un ancien élève de Mauss, Pierre Métails, pour qui le cours de Mauss « était une sorte de conversation à peine ordonnée, un exposé de caractère apparemment décousu où éclatait néanmoins l'immense culture du professeur » (p. 189).

Cependant, l'esprit en apparence désordonné de Mauss, s'il laissait la porte ouverte aux intuitions géniales, n'aurait sans doute pas produit grand-chose de novateur s'il n'avait été fertilisé aussi par l'intensité du « commerce scientifique » qu'il entretenait avec quantité d'autres chercheurs, comme en témoigne son abondant courrier, notamment (mais pas seulement) avec les autres collaborateurs de *L'Année sociologique*. Pour J.-F. Bert, il s'agit de « petits clans, dont les liens sont assez lâches, qui utilisent la lettre pour se mettre d'accord sur les livres à prêter, à lire et à recenser, pour critiquer les travaux des uns et des autres, pour donner aussi des

¹ C. Jacob, 2010. *Les lieux de savoir : les mains de l'intellect*. Albin Michel, Paris.

² M. Fournier, 1994. *Marcel Mauss*. Fayard, Paris.

nouvelles plus personnelles, pour se tenir informés des postes et des candidatures » (p. 136). Une toile intellectuelle interactive « faite d’histoires, de polémiques, de soutiens ou de défections » (p. 136), qui nourrit la réflexion et permet de tester les hypothèses. Il n’y a d’ailleurs pas que le courrier pour alimenter cette interactivité, mais aussi les collaborations. J.-F. Bert cite notamment celle menée avec le proche ami qu’était Henri Hubert pour écrire l’« Esquisse d’une théorie de la magie »³. L’auteur a retrouvé dans les archives de ce dernier les manuscrits et surtout les notes qu’il a rédigées pour accompagner le texte. Or ces notes — « quantitativement au moins aussi importantes que le corps du texte » — sont absentes du texte publié. J.-F. Bert estime, non sans raison, que cette mise en commun a permis aux deux chercheurs de s’ouvrir « à la création de nouveaux concepts, de nouvelles directions de recherche » (p. 158).

Cet exemple illustre bien l’appréciation de l’auteur qui souligne que « pour comprendre la nature particulière d’une activité de recherche, il faut accepter le fait qu’une nouveauté scientifique ou théorique circule toujours à l’intérieur d’une communauté qui la reprend, la transforme, lui associe d’autres connaissances, d’autres observations » (p. 242). Sur ce point, l’ouvrage — et la méthode — de J.-F. Bert apportent incontestablement des éléments utiles pour comprendre la démarche scientifique en général, et le fonctionnement intellectuel complexe de Mauss en particulier. Notons cependant quelques réserves que la lecture de ce livre, malgré son intérêt, peut susciter.

Il s’agit tout d’abord de son caractère novateur. Sur plusieurs points, J.-F. Bert reprend des analyses déjà connues. On l’a vu à propos du côté « touche-à-tout » de Mauss, de la diversité de ses centres d’intérêt ou de sa difficulté à terminer un travail, point qui avait le don d’excéder Émile Durkheim. Mais c’est aussi le cas à propos des « techniques du corps », révélatrices, pour J.-F. Bert, d’une part trop souvent ignorée de la personnalité de Marcel Mauss. Il a évidemment raison d’en souligner l’importance, mais il n’est pas le premier à le faire. Ainsi, Marcel Fournier, dont le livre relève pourtant d’une démarche bibliographique assez classique, a insisté sur l’importance de ces « techniques ». Et Mauss lui-même en a d’ailleurs souligné le caractère matriciel dans son article de 1935 (repris dans *Sociologie et anthropologie*⁴), tout comme il a montré l’importance du vêtement ou des outils comme éléments constitutifs d’une civilisation dans une conférence de 1929 sur « Les civilisations, éléments et formes ». Dans ce dernier cas, on peut même se demander si ce qu’écrit Mauss à leur propos — « Les gestes mêmes, les nœuds de cravate, le port et le col du cou qui s’ensuit (. . .), tout a une forme à la fois commune à de grands nombres d’hommes et choisie par eux parmi d’autres formes possibles »⁵ — n’est pas inspiré par la lecture de *Theory of the Leisure Class* de Thorstein Veblen (totalement ignoré alors en France) qu’il aurait pu faire lors de son voyage aux États-Unis en 1926⁶. Bref, la personnalité d’un auteur n’est pas révélée par ses seuls écrits, mais aussi par sa façon d’être : tous les biographes — au moins ceux de qualité — le savent bien.

On peut aussi s’interroger sur l’affirmation de la continuité, chez Mauss, entre le scientifique et la personne engagée : « Il n’y a [. . .] pas de rupture entre ses recherches « savantes » et ses écrits de savant engagé, ou plutôt concerné. [. . .] Mauss met continuellement en œuvre des stratégies de sociologue : l’observation, la place de la statistique, la montée en généralité et la comparaison

³ M. Mauss [1950] 2010. *Sociologie et anthropologie*, PUF, Paris.

⁴ *Ibidem*.

⁵ M. Mauss, 1930. *Les civilisations. Éléments et formes*. In: M. Mauss, *Civilisation. Le mot et l’idée*, Paris, cité par J.-F. Bert, p. 222.

⁶ T. Veblen, [1970] 1978. *Théorie de la classe de loisir*. Gallimard, Paris [traduction française de *The theory of the Leisure Class*. Macmillan Company, 1899].

internationale » (p. 242). Pas de rupture, certes : on imagine mal le scientifique passer par pertes et profits la méthode et les acquis de sa démarche intellectuelle lorsqu'il s'engage dans la vie politique ou dans la société civile. Pourtant, il aurait été vraisemblablement plus juste d'introduire quelque nuance dans cette continuité. Convictions politiques et démarche scientifique relèvent de deux sphères sinon séparées, du moins autonomes, les premières s'inspirant au mieux de la morale (parfois aussi, hélas, de l'opportunisme, ce qui n'a jamais été le cas de Mauss), la seconde de la raison. Ainsi, ce n'est pas seulement au nom de la raison que Marcel Mauss a choisi de se ranger du côté de la Bourse des coopératives socialistes, tandis que Charles Gide, autre grande figure intellectuelle du temps, soutenait les coopératives ouvertes⁷, un choix dont l'histoire du mouvement coopératif a montré par la suite qu'il était plus judicieux. Dans ce domaine, il est clair que les convictions politiques de Mauss l'ont emporté sur sa prudence scientifique. Ce n'est qu'après la Grande Guerre, comme le souligne Sylvain Dzimir, que l'approche radicale de Mauss cédera le pas à une approche plus pragmatique⁸.

Il ne s'agit cependant là que de détails secondaires, qui ne doivent pas cacher l'important apport du livre de J.-F. Bert à l'analyse d'un parcours intellectuel hors du commun.

Denis Clerc

Alternatives économiques, 28, rue du Sentier, 75002 Paris, France

Adresse e-mail : dclerc@alternatives-economiques.fr

Disponible sur Internet le 13 janvier 2014

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2013.12.005>

Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?, M. Simonet. La Dispute, Paris (2010). 224 p.

Maud Simonet présente une synthèse de ses importants travaux sur le bénévolat et le volontariat. Synthèse ? Non. Thèse plutôt. L'angle choisi, « analyser le bénévolat comme du travail » (p. 10), est original, tandis que la thèse est affichée dès le premier chapitre en parlant de volontaires engagés dans deux associations — *Unis-Cité* en France et *City Year* aux États-Unis : « dans tous les cas, c'est leur rapport à l'emploi qui détermine, de l'entrée à la sortie des programmes, les dynamiques de leur engagement [. . .]. Retraduit en offre d'engagement par les institutions de l'État social (travail social, justice), il n'en est pas moins objectivement vécu comme un sous-emploi » (p. 33). L'auteur va argumenter cette idée, sans dévier, jusqu'à sa conclusion : « Le bénévolat, solution à la crise de l'emploi ? Ce pourrait, à première vue, être le mot d'ordre qui réunit les différents usages, sociaux, politiques et associatifs, du travail bénévole que j'ai mis en lumière ici, et même ce qui fait système, à ces différentes échelles de l'analyse » (p. 213). « Dans le même mouvement où il se substitue à l'emploi pour les jeunes des classes populaires, le volontariat institue un statut de travailleur qui attaque par différentes voies [. . .] : la cotisation sociale, le syndicalisme, le droit du travail » (p. 217).

L'engagement bénévole est saisi comme une carrière parallèle, une « face cachée de la carrière professionnelle » (p. 53), ce qui conduit à mettre en évidence des rapports sociaux inégalitaires jusqu'au cœur des activités associatives. S'opposent ainsi, d'un côté, les bénévoles et volontaires

⁷ C. Gide, 2005. *Coopération et économie sociale, 1904-1926* (volume VII des Œuvres de Charles Gide, présenté et annoté par Patrice Devillers). L'Harmattan, Paris.

⁸ S. Dzimir, 2007. *Marcel Mauss, savant et politique*. La Découverte, Paris.

* Note critique publiée à titre posthume, avec l'aimable autorisation de l'épouse de l'auteur.